



Commune : PRUNIERES - HAUTES-ALPES
**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU
2^{ème} CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNEE 2023
SEANCE DU 13 avril 2023**

<http://www.mairie-prunieres.fr>

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril à 19h00.

Etaient présents : Jacques BILLON-TYRARD, Pierre DOUSSOT, Robert FRAYSSINES
Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Evelyne PALMAS, Célena MONDON, Annie SOLDADO,
Michel DE RANCOURT, Jean-Luc VERRIER.

Etai(en)t représenté(s) ou ont donné pouvoir :

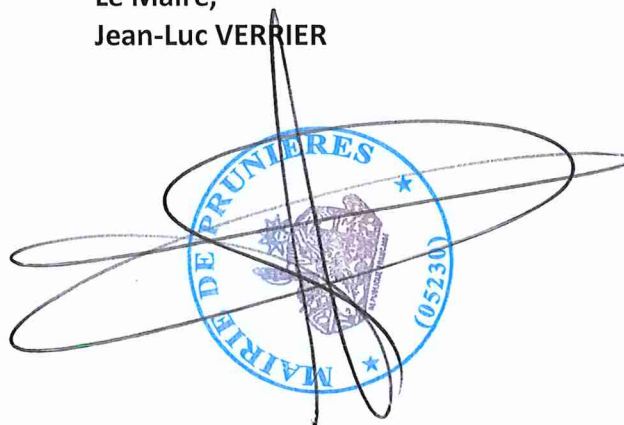
Etai(en)t absent(s) :

Madame Elisabeth MEYNET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° d'ordre	Objet	Décision	Vote
1- (2023-25)	Projet d'aménagement forestier : 2023/2042 – Forêt communale de Prunières	Approuvée	Unanimité
2- (2023-26)	Budget primitif 2023- Budget principal de la Commune	Approuvée	Unanimité
3- (2023-27)	Budget primitif 2023- Budget de l'eau	Approuvée	Unanimité
4- (2023-28)	Tracé du chemin Saint Jacques de Compostelle	Approuvée	Unanimité

Prunières, le 17 avril 2023

**Le Maire,
Jean-Luc VERRIER**



Les délibérations sont consultables en Mairie aux horaires d'ouverture de l'accueil. Le Maire informe que la présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de Marseille par courrier postal (24 rue de Breteuil, 13006 Marseille ; Téléphone : 04 91 13 48 13) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.